

RE P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2015**

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

CHAPITRE 38

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU
DEVELOPPEMENT URBAIN

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	11
3.1. BILAN TECHNIQUE	11
3.2. BILAN FINANCIER	13
3.3. PERSPECTIVES	14
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	15
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	16
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	19
6. PROGRAMME 496: DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT	23
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	25
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	26
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	26
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	27
7. PROGRAMME 497: AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN	29
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	31
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	31
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	32
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	33
8. PROGRAMME 498: DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN (PDITU)	35
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	37
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	37

8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	38
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	38
9.	PROGRAMME 499: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR URBAIN	41
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	43
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	43
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	44
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	44
	ANNEXE	47
	TABLEAU DE BUDGETISATION	49

NOTE EXPLICATIVE

La loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat définit un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de l'État. Il introduit la gestion axée sur les résultats dans les finances publiques par l'institutionnalisation de la budgétisation par programme.

L'article 18 alinéa 3 de ce texte dispose en effet que « Dans la seconde partie, la loi de finances de l'année 1°) fixe pour le budget général, les programmes concourant à la réalisation des objectifs assortis d'indicateurs, les montants des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ; » Cet article induit l'élaboration et la présentation des projets de performance des administrations (PPA). Et c'est ainsi que depuis la loi des finances 2013, la demande budgétaire des ministères et institutions y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance.

En cette troisième année d'élaboration du budget par programme par les administrations, les PPA enrichis de l'expérience des deux premières années d'exécution, et plus particulièrement de l'élaboration du premier Rapport Annuel de performance, vont dans le sens de la révision du cadre de la performance dans des programmes stabilisés. Ce qui doit permettre de boucler le premier cycle programmatique (2013-2015) avec des objectifs, des indicateurs et des cibles plus adéquats, dont le suivi aisé et l'évaluation constructive aideront à l'atteinte des objectifs de la stratégie nationale de développement DSCE.

Comme pour les années précédentes, le Projet de Performance des Administrations comprend trois principales articulations :

- La première partie est la synthèse de la stratégie. Elle met en exergue la contribution attendue des administrations par les stratégies développées par le gouvernement, notamment le DSCE, présente le domaine d'intervention, revient sur les performances antérieures et projette les perspectives. Elle s'achève par la détermination de l'objectif stratégique et la déclinaison du cadre logique ;
- La deuxième partie relative au contenu des programmes présente à tour de rôle les programmes et leurs actions, leurs objectifs, indicateurs et cibles, les stratégies de mise en œuvre et les coûts de réalisation ;
- La troisième partie comporte le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Le DSCE souligne l'importance des enjeux économiques du développement urbain et du rôle économique des villes, compte tenu de leur poids sur le PIB (le PIB urbain représente actuellement près de 60% du PIB total). En effet, les villes sont des lieux de concentration des activités économiques et les champs de prédilection des secteurs secondaires et tertiaires. Il est donc nécessaire de replacer la ville dans son véritable rôle de moteur du développement économique et social, afin de permettre aux villes de contribuer efficacement à la relance et la consolidation de la croissance économique.

Pour cela, l'objectif clairement énoncé dans le DSCE est «de maîtriser le développement des villes et d'en faire des centres de production et de consommation nécessaires à l'essor du secteur industriel, mais également de promouvoir l'émergence des agglomérations périphériques, le développement des villes moyennes ou secondaires capables de structurer les activités économiques dans l'espace urbain et de concourir au développement des zones rurales environnantes».

De manière spécifique, les autorités entendent encadrer et maîtriser le développement urbain (limiter le taux d'urbanisation à 57,3% en 2020) ; construire 17 000 logements et aménager 50 000 parcelles) ; réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès aux infrastructures aux services urbains de base ; construire 150 km de voies bitumées ; Renforcer l'industrie, le secteur privé, la gouvernance et les ressources humaines du sous-secteur urbain.

L'atteinte de ces objectifs se fera à travers :

- l'entretien et la réhabilitation des infrastructures urbaines ;
- le développement des infrastructures urbaines ;
- l'amélioration de l'accès aux services urbains de base ;
- la maîtrise de l'occupation du sol ;
- la protection des groupes sociaux vulnérables ;
- le renforcement des capacités institutionnelles.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINH DU) est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'habitat et de développement urbain.

a) En matière d'habitat, le MINH DU répond:

- de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un plan d'amélioration de l'habitat, tant en milieu urbain que rural;
- de la mise en œuvre de la politique d'habitat social ;
- du suivi de l'application des normes en matière d'habitat.

b) En matière de développement urbain, il est chargé:

- de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre des stratégies d'aménagement et de restructuration des villes en relation avec les Administrations concernées ;
- de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies de développement social intégré des différentes zones urbaines ;
- de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies de gestion des infrastructures urbaines en liaison avec le Ministère des Travaux Publics ;
- de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies d'amélioration de la circulation dans les grands centres urbains avec les Départements ministériels et les Collectivités Territoriales Décentralisées concernés;
- de l'embellissement des centres urbains, en liaison avec les départements ministériels et les collectivités Territoriales Décentralisées intéressés ;
- de la planification et du contrôle du développement des villes ;
- du suivi de l'élaboration des plans directeurs des projets d'urbanisation en liaison avec les Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- du suivi de l'application des normes en matière d'assainissement et de drainage;
- du suivi du respect des normes en matière d'hygiène et de salubrité, d'enlèvement et/ou de traitement des ordures ménagères;
- de la liaison avec les Organisations Internationales concernées par le développement des grandes villes en relation avec le Ministère des Relations Extérieures.

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Les performances antérieures du MINHDU sont évaluées à partir des résultats qualitatifs et quantitatifs obtenus et à partir du taux d'exécution du budget.

Pour les trois dernières années, les performances sont évaluées dans les domaines suivants :

- La planification urbaine ;
- le désengorgement des voies d'accès aux grandes métropoles ;
- la facilitation des transports urbains ;
- le désenclavement des quartiers d'habitats précaires ;
- l'amélioration du cadre environnemental urbain ;
- L'habitat et la promotion immobilière ;
- la contribution à la réduction de l'exclusion sociale en milieu urbain ;
- le renforcement du cadre institutionnel et juridique.

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

En matière de planification urbaine, les réalisations majeures ont porté sur l'élaboration du Plan de Secteur (PS) du noyau central de Yaoundé; des Plans Directeurs d'Urbanisme (PDU) des villes de Buéa et Ngaoundéré et des plans Sommaires d'Urbanisme (PSU) des villes de Zoétélé, Nkonzem, Massok, Mbangassina, Puma et Idabato ; des Plans d'Occupation des Sols (POS) des villes de Yaoundé, Bamenda, Bafoussam et Nkongsamba.

En matière de Voiries et Assainissement les réalisations majeures ont porté sur:

- la poursuite de la construction de la pénétrante Est de Yaoundé ;
- la poursuite de la réhabilitation des voies à Biyem-assi, Nsimeyong ;
- la construction de la voirie de Limbé voie (Comprehensive Collège Middle Farm) ;
- la réhabilitation des voiries des villes de Bangangte, Kribi, Akwa et Isanguele;
- l'entretien des voiries dans les villes secondaires;

- le désenclavement de certains quartiers d'habitat précaire des villes couvertes par le Projet de Développement des Secteurs Urbains et d'Approvisionnement en Eau (PDUE) à savoir Yaoundé, Douala, Bamenda, Maroua, Mbalmayo.
- l'assainissement, avec notamment la construction de la station d'épuration de Biyem-Assi (travaux en cours) à Yaoundé et une meilleure gestion des déchets solides ; la construction des drains primaires, secondaires et tertiaires à New Bell à Douala et à Maroua.

En matière d'Habitat, les réalisations majeures ont porté sur la relance de la filière de production de logements, tant privée que publique, pour faciliter l'accès du plus grand nombre de citoyens à l'habitat décent.

S'agissant de la production publique, le Gouvernement a mis un accent sur le programme de construction de 10 000 logements sociaux répartis dans les villes de Douala, Yaoundé, capitales régionales et villes universitaires. A Yaoundé/Olembé, la première phase de construction de 380 logements est en cours d'achèvement. A Douala/Mbanga Bakoko, la construction de 1175 logements est également en cours d'exécution. L'objectif est que 1675 logements soient mis sur le marché d'ici fin 2013. On note également sur ce point, le démarrage effectif du projet de 1800 logements chinois dans les villes de Yaoundé. Ce programme qui a été redimensionné va également se déployer par la suite dans les villes de Douala, Bafoussam, Bamenda, Limbé et Sangmélina.

Dans le même registre, on note le démarrage effectif dans la ville de Yaoundé des travaux de construction de 600 logements par la firme Internationale COFFOR.

Parallèlement, des négociations avec les promoteurs immobiliers étrangers sont à l'état des Mémoires signés avec une vingtaine qui déboucheront sur des conventions entre l'Etat du Cameroun et ces derniers.

Pour ce qui est de la production privée de logements, les actions du Gouvernement ont abouti à la signature de trois(03) conventions avec les promoteurs immobiliers opérationnels. Pour cela, trois(03) programmes sont d'ores et déjà éligibles et bénéficieront de l'encadrement et de l'appui du Gouvernement en matière de construction des VRD en vue de réduire de manière considérable les coûts de vente des produits. A cet égard, trois DAO sont en cours de lancement à la Commission de Passation des Marchés et permettront, à l'horizon décembre 2013, un démarrage des travaux de construction d'environ trois cent (300) logements.

En ce qui concerne la contribution à la réduction de l'exclusion sociale en milieu urbain, l'action a essentiellement porté sur l'implémentation de l'approche HIMO à travers la réalisation de nombreux projets communautaires, générateurs d'emplois en faveur des jeunes en difficulté

dans les villes. Ces opérations réalisées à titre pilote ont permis de recruter et former plus de 300 jeunes aux métiers urbains et d'améliorer les conditions de vie des populations défavorisées dans les villes concernées.

Quant au renforcement du cadre institutionnel et juridique, l'action a porté sur la vulgarisation des textes en matière d'urbanisme et d'habitat, notamment la loi n°2004/003 du 21 avril 2004 régissant l'urbanisme au Cameroun et de ses textes d'application, la loi n° 2001/020 du 18 décembre 2001 portant organisation de la profession d'agent immobilier, la loi n°009/016 du 22 décembre 1999 relative aux établissements publics, la Loi n°81/03 du 07 juillet 1981 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis, la loi n°97/003 du 10 janvier 1997 relative à la promotion immobilière.

■ 3.2. BILAN FINANCIER

La dotation des quatre derniers exercices est consignée dans le tableau ci-dessous ; elle est répartie en budget de fonctionnement et d'investissement (en milliers), cette dernière composante se subdivisant en : ressources ordinaires internes (RIO), ressources spéciales (PPTE, IADM et C2D).

Sources : BIP et budget de fonctionnement 2008 à 2011

Graphique 1 :

Le graphique ci-dessus indique une embellie réelle en 2013, puisque l'enveloppe passe de 50 323 000 milliards à 79,904 milliards. Cette hausse s'explique par la prise en compte des travaux de l'autoroute Yaoundé Nsimalen à hauteur de 24 milliards.

Le graphique met surtout en évidence une tendance baissière du budget entre 2009 et 2012, puisque l'enveloppe passe de 56,938 milliards à 50,323 milliards, soit une diminution de 6.615 milliards en valeur absolue et 12% en valeur relative.

Le graphique ci-dessous indique qu'entre 2009 et 2013, le budget global du MINH DU oscille entre 56,9 milliards (2009) et 76,904 milliards (2013). La dotation 2012 (50,323 milliards) se situe bien dans cet intervalle quoiqu'elle représente une progression par rapport à l'année d'avant (45,559 milliards). Il y a donc lieu de s'interroger si ce niveau d'investissement permet de suivre efficacement les problèmes liés à l'urbanisation rapide de nos cités.

L'analyse du budget selon les sources de financement relève trois catégories de ressources :

- les ressources internes ordinaires (RIO) ;
- les ressources spéciales (C2D) ;
- les ressources externes.

Les ressources internes ordinaires (BIP et fonctionnement) ont augmenté légèrement de l'ordre

de 28.232 milliards de 2012 à 2013.

S'agissant des ressources C2D, il convient de rappeler ce qui suit :

- elles représentent les seules ressources spéciales disponibles après la disparition des ressources PPTE et IADM en fin 2011 ;
- dans le cadre du premier C2D exécuté entre 2007 et 2011, le montant desdites ressources dégagées au profit des deux grandes métropoles était de 75,435 milliards. Le second C2D de montant quasi identique devrait démarrer avant la fin 2014 et s'étend à 3 nouvelles Communautés Urbaines que sont Garoua, Bertoua et Bafoussam.

La physionomie de ces villes devrait changer dans les toutes prochaines années grâce à ce financement spécial.

Pour ce qui est des ressources externes, les trois projets bénéficiaires (PGU, PDUE et PADY 2) sont toujours à l'œuvre. Auxquelles il faudrait augmenter le projet de construction de logements sociaux avec la coopération chinoise.

■ 3.3. PERSPECTIVES

Pour les trois prochaines années, le MINH DU entend poursuivre son action suivant les axes ci-après:

- développement de la planification urbaine;
- amélioration de l'habitat ;
- amélioration de l'environnement urbain et de l'accessibilité aux services urbains de base ;
- développement des infrastructures de transport urbain.

1. *En matière de maîtrise du développement urbain*, l'élaboration et l'actualisation des documents de planification urbaine. En perspective la couverture de toutes les villes chefs-lieux de régions et de département ainsi que les villes d'au moins 20 000 habitants.

2. *En matière d'habitat*,

(i) la poursuite du programme gouvernemental de construction de 10 000 logements sociaux sur les sites de Mbanga Bakoko et Olembé respectivement à Douala et Yaoundé et l'extension du programme à près de 20 villes secondaires ; la mise à contribution des firmes multinationales (SISCON, GAROZ, COFFOR) et autres promoteurs immobiliers étrangers pour la construction de 10 250 logements ; la poursuite du programme chinois, l'appui aux promoteurs immobiliers privés ; **(ii)** les travaux de restructuration/rénovation de 1000 ha de quartiers sous-structurés des communautés urbaines ; **(iii)** l'amélioration de l'accès et de

l'utilisation des matériaux locaux ; **(iv)** l'aménagement de 30 000 parcelles dans les périphéries des capitales régionales.

3. *En matière d'assainissement*, l'amélioration de l'évacuation des eaux pluviales et de l'épuration des eaux usées à travers notamment l'achèvement de la construction du canal du Mfoundi et la poursuite des travaux d'aménagement paysagers et des aires de détente aux abords du canal ; la construction des drains principaux et autres ouvrages de drainage dans les villes de Yaoundé, Douala, Maroua, Kousseri et Limbe ; l'élaboration des schémas directeurs et plans d'assainissement dans les villes de Yaoundé, Limbe et Kousseri, la réhabilitation ou la construction des stations d'épuration des eaux usées à Douala et Yaoundé, l'assainissement et l'aménagement du lac municipal de Yaoundé.

4. *En matière d'accès aux services urbains de base*, l'amélioration de la gestion des déchets solides à travers la construction des décharges contrôlées dans les villes chefs-lieux de régions autres que Douala et Yaoundé, la construction d'une décharge des déchets industriels à Douala, la construction des équipements d'éclairage public dans les chefs-lieux de région et de département.

5. *En matière d'infrastructures de transport urbain*, les projets ci-après seront prioritaires : la poursuite de la construction de la pénétrante Est de Yaoundé ; la poursuite de la construction de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen ; la construction de la voie de contournement Est de Yaoundé ; la poursuite de la réhabilitation du tronçon "Texaco Nsimeyong-Tam-Tam Weekend – rond-point Biyem Assi-Chapelle Saint Marc" à Yaoundé ; la poursuite de la réhabilitation de la voirie de Garoua ; la construction de la voie de contournement Ouest à Bafoussam ; Poursuite des travaux de construction de la voirie de Limbé ; réhabilitation de la voirie urbaine des villes de Douala, Nkongsamba, Ngaoundéré, Bafoussam, Bamenda, Maroua ; l'appui aux CTD pour l'entretien ou la réhabilitation de la voirie en terre, l'extension du programme de bitumage des voiries à tous les chefs-lieux de département ; l'appui aux CTD pour le développement de l'offre de transport par rail à Yaoundé et Douala ; l'appui aux CTD pour la construction des plates-formes d'échanges dans les villes de transit.

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Le bilan diagnostique du sous-secteur urbain a mis en exergue les enjeux du sous-secteur à savoir :

- la maîtrise de l'urbanisation pour un développement économique et social durable ;
- l'accroissement de la production des espaces urbanisés aménagés selon les règles de l'urbanisme ;

- l'amélioration de l'accès des populations aux logements décentes et aux services urbains de base ;
- l'amélioration de la mobilité urbaine ;
- l'accroissement de l'offre de transport urbain de masse ;
- l'amélioration de l'offre du secteur privé opérant en milieu urbain ;
- l'amélioration de la gouvernance urbaine.

Pour répondre à ces préoccupations, la stratégie de développement du sous-secteur urbain s'est fixée comme objectif stratégique de « maîtriser le développement urbain et

■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

La réalisation de l'objectif stratégique susmentionné passe par la mise en œuvre de quatre programmes :

- *Le programme de développement de l'habitat (PDH)* dont l'objectif est de rationaliser l'occupation de l'espace urbain et réduire de façon significative la proportion de l'habitat indécemment en milieu urbain qui traitera de toutes les préoccupations relatives à la planification urbaine, la restructuration et la rénovation de l'habitat existant, la construction de logements neufs (sociaux, moyen et haut standing) et enfin l'aménagement des zones d'extension urbaine. ;
- *Le programme d'amélioration de l'environnement urbain* dont l'objectif est d'assainir et embellir l'espace urbain, qui traitera de la réalisation des infrastructures de proximité (ouvrages d'assainissement, ouvrages de drainage, aires de détente) et la fourniture des services urbains de base (accès à l'eau potable, éclairage public, élimination des déchets solides), protection et sécurisation des zones à risque et limitation des nuisances diverses).
- *Le programme de développement des infrastructures de transport urbain (PDITU)* dont l'objectif est d'améliorer la mobilité urbaine et qui permettra d'améliorer la mobilité urbaine à travers l'amélioration de la couverture des villes par des réseaux de transport urbain adaptés au transport collectif et semi collectif, la mise en place d'une politique plus incitative de développement des moyens de transport urbain de masse et une meilleure maîtrise de la gestion des réseaux et du trafic en milieu urbain
- *Le programme de gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur urbain* dont

l'objectif est d'améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en oeuvre des programmes du MINHDU contribuera à réunir les conditions idoines d'une mise en œuvre efficace et efficiente des programmes opérationnels à travers des actions qui concourent à la consolidation des acquis du sous-secteur dans les domaines des ressources humaines, matérielles et financières, du renforcement des audits internes et de la coordination des services.

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 496

DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT						
Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	DÉVELOPPEMENT DE LA PLANIFICATION URBAINE	Assurer la maîtrise de l'occupation du sol	Nombre de documents de planification urbaine élaborés/actualisés et approuvés	83	93	Rapports
02	RÉALISATION DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN	Assurer la production des espaces urbanisés descent	Superficie d'espaces urbains aménagés	835	900	Rapports
03	CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS	Accroître l'offre de logements décentes en milieu urbain	Nombre de logements construits	1 500	3 245	Rapports

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 497

AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN						
Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	AMELIORATION DE L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN	Maîtriser la gestion des eaux pluviales, des eaux usées et des déchets solides	Taux de la population urbaine ayant accès aux services d'assainissement	30	60	Rapport
02	EMBELLISSEMENT ET SÉCURISATION DES CENTRES URBAINS	Embellir et sécuriser le paysage urbain	superficie d'espaces aménagés	38 000	63 000	Rapport
03	PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL INTÉGRÉ DE TOUS LES GROUPES SOCIAUX EN MILIEU URBAIN	Promouvoir le développement social intégré en milieu urbain et favoriser l'accès de tous les groupes sociaux aux services et équipements urbains de base	proportion des groupes sociaux défavorisés ayant accès à l'emploi à travers la mise en oeuvre des infrastructures urbaines	0	50	Rapport

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 498

DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN (PDITU)						
Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE	maintenir les voiries dans un bon état	Linéaire de voirie urbaine revetue /entretenu	14,5	22,5	Rapport
02	RÉHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE	rétablir les performances des routes urbaines	Linéaire de voirie urbaine revetue /rehabilité	307	377	Rapport
03	CONSTRUCTION DE LA VOIRIE URBAINE	Etendre le réseau ferroviaire dans les villes	Linéaire de voirie urbaine construit	29,14	41,13	Rapport

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 499

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR URBAIN

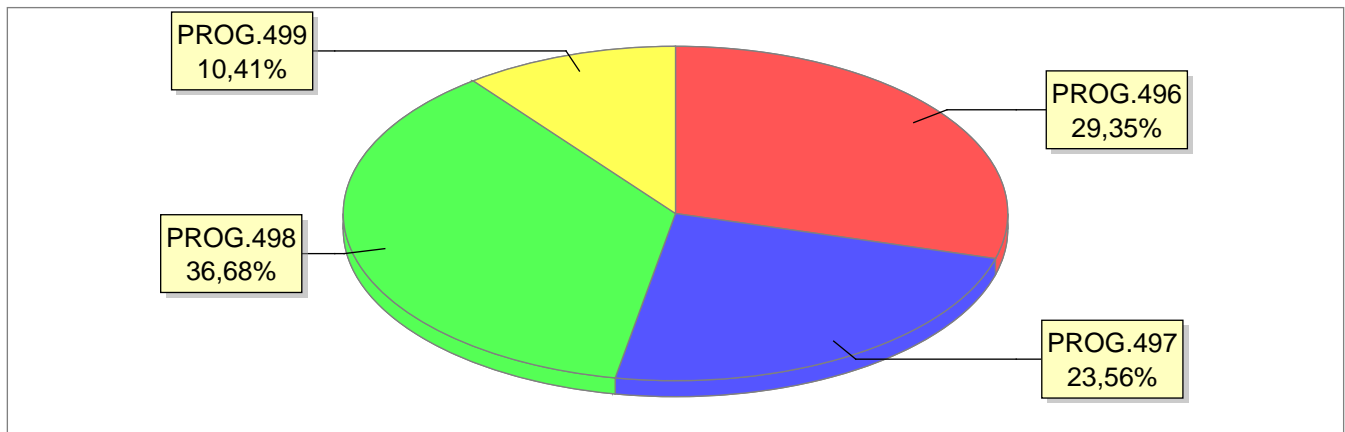
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE	Améliorer le cadre institutionnel et Juridique du sous-secteur urbain	Nombre de projets de textes élaborés	17	20	Textes élaborés
02	RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES	Améliorer la performance des acteurs urbains	Nombre de personnels formé	375	475	Rapport
03	COORDINATION DES SERVICES	Améliorer l'efficacité, le rendement et la cohérence des services	Taux d'exécution des projets	0	100	Rapport d'activité

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

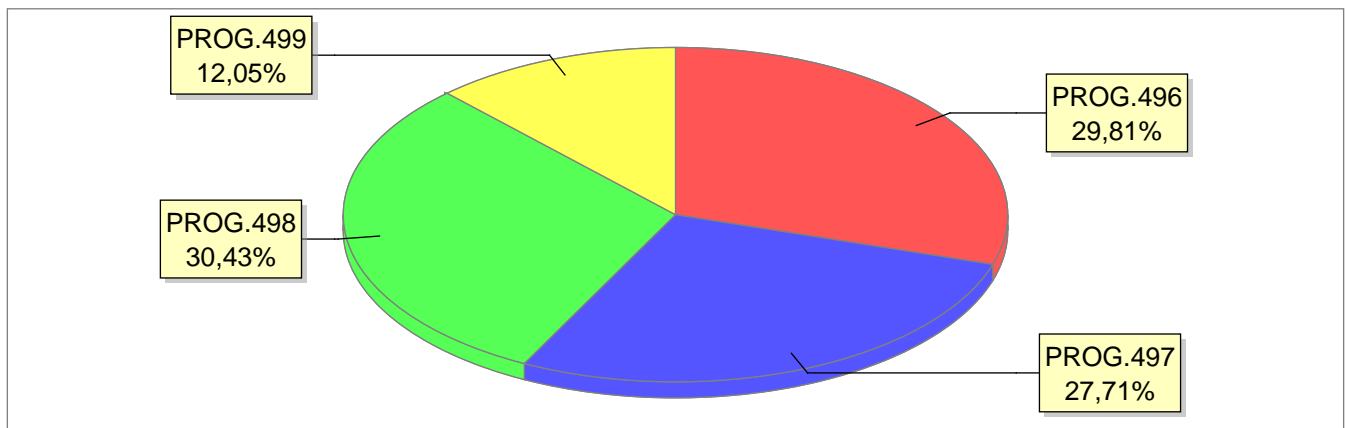
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
496	DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT	3 278 901 000	3 278 901 000	32 360 009 679	27 492 491 679	35 638 910 679	30 771 392 679
497	AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN	3 184 569 000	3 184 569 000	25 419 050 000	25 419 050 000	28 603 619 000	28 603 619 000
498	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN (PDITU)	4 712 303 000	4 712 303 000	39 830 181 709	26 695 394 321	44 542 484 709	31 407 697 321
499	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR URBAIN	10 877 227 000	10 877 227 000	1 766 264 000	1 566 264 000	12 643 491 000	12 443 491 000
TOTAL		22 053 000 000	22 053 000 000	99 375 505 388	81 173 200 000	121 428 505 388	103 226 200 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 496

DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT

RESPONSABLE DU PROGRAMME

EMMANUEL ANYA ASONGWEO

Directeur de l'Habitat Social et de la Promotion Immobilière

6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'amélioration de l'habitat se fera à travers trois grandes actions :

Action 1- Développement de la planification urbaine. Le Bilan-Diagnostic a montré que les villes camerounaises souffrent de l'insuffisance d'espaces aménagés, dont l'une des principales causes est l'absence ou la non application des documents d'urbanisme, de la réglementation de l'occupation et de l'usage des sols. Pour remédier à ce dysfonctionnement qui handicape à la fois la production de masse de l'habitat décent et le développement des infrastructures de transport urbain, la présente action prévoit d'actualiser les documents d'urbanisme lorsqu'ils sont caducs, de les élaborer lorsqu'ils n'existent pas, de procéder à leur approbation et surtout veiller à leur mise en uvre scrupuleuse.

Action 2- Réalisation des opérations d'aménagement urbain. Le diagnostic posé sur l'habitat a révélé qu'environ 70% de l'espace urbain est occupé par les quartiers d'habitat spontané, anarchique et indécents. L'objectif de cette action est donc de réduire de façon significative la proportion de l'habitat indécents en milieu urbain. Pour ce faire, la réalisation des opérations d'aménagement urbain telles que définies dans la loi N°2004/003 du 21 avril 2004 régissant l'urbanisme au Cameroun est nécessaire. Il s'agit de la restructuration et de la rénovation urbaines, mais aussi de l'aménagement de nouvelles trames urbaines dans les zones périurbaines, qui concourent à l'amélioration des conditions de vie et de sécurité des populations au regard de la situation foncière, de l'état des constructions, de l'accès aux habitations, des espaces verts, de l'environnement et des voiries et réseaux divers.

Action 3- Construction de nouveaux bâtiments. Du bilan-diagnostic du sous-secteur, il ressort que le déficit actuel en logements décents est estimé à environ 1 000 000 d'unités auxquelles s'ajoutent au moins 60 000 nouvelles demandes annuelles. En effet, malgré les multiples efforts déployés par l'Etat Camerounais, l'offre publique et privée de logements n'a pas répondu qualitativement et quantitativement à la demande. Cette action a donc pour objectif d'améliorer l'offre de logements décents et de terrains à bâtir en milieu urbain.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Rationaliser l'occupation de l'espace urbain et réduire de façon significative la proportion de l'habitat indécents en milieu urbain

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	nombre de logements construits	nb	2014	1 500	2015	3 245
2	Proportion de villes planifiées ou bénéficiant d'un projet d'amélioration de l'habitat	%	2013	0	2014	0

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: DÉVELOPPEMENT DE LA PLANIFICATION URBAINE

ACTION 02: RÉALISATION DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN

ACTION 03: CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS

6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Le Bilan-Diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du document de stratégie de développement du sous-secteur urbain a relevé d'énormes problèmes en matière d'habitat en milieu urbain. Ces problèmes sont caractérisés par le développement d'un habitat indécet et anarchique dans l'essentiel des zones urbaines. Les principales causes de ces problèmes sont l'absence ou la non application des documents d'urbanisme et l'insuffisance de l'offre de logements décents (en locatif et en accession) et de terrains à bâtir (pour les candidats à la construction et pour les promoteurs, publics ou privés). Avec de tels problèmes, le Cameroun atteindra difficilement ses objectifs de développement économique et social tels que fixés dans la Vision-2035. Par conséquent, des voies et moyens doivent être trouvés pour qu'à l'horizon de la Vision, la proportion de l'habitat indécet en milieu urbain soit réduite de façon significative, et que la production de terrains et de logements décents réponde aux besoins des populations.

Pour cela, les actions à entreprendre sont, l'élaboration des documents de planification urbaine, la restructuration et la rénovation des quartiers précaires, la construction de logements neufs et l'aménagement des zones d'extension urbaine.

6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

DÉVELOPPEMENT DE LA PLANIFICATION URBAINE

Le Bilan-Diagnostic a montré que les villes camerounaises souffrent de l'insuffisance d'espaces aménagés, dont l'une des principales causes est l'absence ou la non application des documents d'urbanisme, de la réglementation de l'occupation et de l'usage des sols. Pour remédier à ce dysfonctionnement qui handicape à la fois la production de masse de l'habitat décent et le développement des infrastructures de transport urbain, la présente action prévoit d'actualiser les documents d'urbanisme lorsqu'ils sont caducs, de les élaborer lorsqu'ils n'existent pas, de procéder à leur approbation et surtout veiller à leur mise en uvre scrupuleuse.

OBJECTIF 1. Assurer la maîtrise de l'occupation du sol

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de documents de planification urbaine élaborés/actualisés et approuvés	nb	2014	83	2015	93

ACTION 02

RÉALISATION DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN

Action 2- Réalisation des opérations d'aménagement urbain. Le diagnostic posé sur l'habitat a révélé qu'environ 70% de l'espace urbain est occupé par les quartiers d'habitat spontané, anarchique et indécet. L'objectif de cette action est donc de réduire de façon significative la proportion de l'habitat indécet en milieu urbain. Pour ce faire, la réalisation des opérations d'aménagement urbain telles que définies dans la loi N°2004/003 du 21 avril 2004 régissant l'urbanisme au Cameroun est nécessaire. Il

s'agit de la restructuration et de la rénovation urbaines, mais aussi de l'aménagement de nouvelles trames urbaines dans les zones périurbaines, qui concourent à l'amélioration des conditions de vie et de sécurité des populations au regard de la situation foncière, de l'état des constructions, de l'accès aux habitations, des espaces verts, de l'environnement et des voiries et réseaux divers.

OBJECTIF 1. Assurer la production des espaces urbanisés descent

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Superficie d'espaces urbains aménagés	ha	2014	835	2015	900

ACTION 03

CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS

Action 3- Construction de logements neufs Du bilan-diagnostic du sous-secteur, il ressort que le déficit actuel en logements décents est estimé à environ 1 000 000 d'unités auxquelles s'ajoutent au moins 60 000 nouvelles demandes annuelles. En effet, malgré les multiples efforts déployés par l'Etat Camerounais, l'offre publique et privée de logements n'a pas répondu qualitativement et quantitativement à la demande. Cette action a donc pour objectif d'améliorer l'offre de logements décents et de terrains à bâtir en milieu urbain.

OBJECTIF 1. Accroître l'offre de logements décents en milieu urbain

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de logements construits	nb	2014	1 500	2015	3 245

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION	DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
01 DÉVELOPPEMENT DE LA PLANIFICATION URBAINE	782 977 000	782 977 000	440 000 000	440 000 000	1 222 977 000	1 222 977 000
02 RÉALISATION DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN	24 500 000	24 500 000	15 335 725 000	15 335 725 000	15 360 225 000	15 360 225 000
03 CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS	2 471 424 000	2 471 424 000	16 584 284 679	11 716 766 679	19 055 708 679	14 188 190 679
TOTAL	3 278 901 000	3 278 901 000	32 360 009 679	27 492 491 679	35 638 910 679	30 771 392 679

7. PROGRAMME 497

AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN

RESPONSABLE DU PROGRAMME

GERARD MANDENGUE

Directeur des Etudes, de la Planification et de la Coopération

7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Action 1- Amélioration de l'environnement urbain. Cette action vise à maîtriser la gestion des eaux pluviales et usées, améliorer la gestion des déchets solides protéger les populations des risques naturels, anthropiques, des pollutions et nuisances de toutes sortes.

Action 2- embellissement et sécurisation des centres urbains. Cette action vise à rendre les villes plus accueillantes et plus attrayantes dans un but touristique, mais davantage dans le but de permettre aux populations de se récréer et de limiter le stress, gage d'une meilleure santé. Il s'agit également de rechercher des solutions idoines et de proximité devant permettre, au terme de leur mise en uvre, de réduire de façon sensible l'insécurité dans nos villes.

Action 3 : promotion du développement social intégré de tous les groupes sociaux en milieu urbain. La présente action vise à apporter des réformes nécessaires en vue d'impliquer les groupes sociaux vulnérables (notamment les jeunes en difficulté en milieu urbain) dans le processus de développement des villes.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Assainir et embelir l'espace urbain

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Linéaire de drain construit	km	2014	49	2015	55,5

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: AMELIORATION DE L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN

ACTION 02: EMBELLISSEMENT ET SÉCURISATION DES CENTRES URBAINS

ACTION 03: PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL INTÉGRÉ DE TOUS LES GROUPES SOCIAUX EN MILIEU URBAIN

7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Le Bilan-Diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du document de stratégie de développement du sous-secteur urbain a relevé une détérioration accentuée du cadre de vie en milieu urbain doublée de la difficulté de la mise en cohérence de tous les leviers novateurs d'une gestion optimale de la cité.

Ce programme comporte quatre actions destinées à l'amélioration dudit cadre. Il s'agira de l'embellissement des centres urbains (ravalements des façades, plans d'épannelage, aménagement des espaces verts...), de l'amélioration de l'assainissement urbain (ouvrages d'assainissement, ouvrages de drainage, aires de détente) et la fourniture des services urbains de base (accès à l'eau potable, éclairage public, élimination des déchets solides, protection et sécurisation des zones à risques et limitation des nuisances diverses), de l'amélioration de la gouvernance urbaine (renforcement du cadre institutionnel et juridique et de la capacité d'intervention du secteur privé urbain, promotion du partenariat entre acteurs urbains, amélioration de la communication sociale et protections des couches sociales vulnérables en

milieu urbain).

7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

AMELIORATION DE L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN

Cette action vise à maîtriser la gestion des eaux pluviales et usées, améliorer la gestion des déchets solides protéger les populations des risques naturels, anthropiques, des pollutions et nuisances de toutes sortes.

OBJECTIF 1. Maîtriser la gestion des eaux pluviales, des eaux usées et des déchets solides

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de la population urbaine ayant accès aux services d'assainissement	%	2014	30	2014	60

ACTION 02

EMBELLISSEMENT ET SÉCURISATION DES CENTRES URBAINS

Cette action vise à rendre les villes plus accueillantes et plus attrayantes dans un but touristique, mais davantage dans le but de permettre aux populations de se récréer et de limiter le stress, gage d'une meilleure santé. Il s'agit également de rechercher des solutions idoines et de proximité devant permettre, au terme de leur mise en oeuvre, de réduire de façon sensible l'insécurité dans nos villes.

OBJECTIF 1. Embellir et sécuriser le paysage urbain

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	superficie d'espaces aménagés	m ²	2014	38 000	2015	63 000

ACTION 03

PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL INTÉGRÉ DE TOUS LES GROUPES SOCIAUX EN MILIEU URBAIN

Action 3 : promotion du développement social intégré de tous les groupes sociaux en milieu urbain. La présente action vise à apporter des réformes nécessaires en vue d'impliquer les groupes sociaux vulnérables (notamment les jeunes en difficulté en milieu urbain) dans le processus de développement des villes.

Dans le cadre de la stratégie de développement du sous-secteur urbain, il a été identifié comme frein à la bonne gouvernance urbaine, la difficulté de la mise en cohérence de tous les leviers novateurs d'une gestion optimale de la cité. Les efforts dans ce domaine ne peuvent permettre d'atteindre les résultats escomptés que si une attention particulière est portée sur les interventions du secteur privé urbain et l'effectivité de la gouvernance urbaine. Cette action, en développant le dialogue permanent entre les acteurs urbains, est une réponse à cette préoccupation. Il s'agira aussi de mettre en place un plan de communication urbaine, d'informer et de sensibiliser les acteurs urbains et notamment les populations,

sur les nouvelles technologies en matière de construction, les normes en matière d'habitat, et faire connaître à tous les textes régissant l'urbanisme et l'habitat au Cameroun, de renforcer le cadre institutionnel et juridique et la capacité d'intervention du secteur privé urbain, de promouvoir le partenariat entre acteurs urbains.

OBJECTIF 1. Promouvoir le développement social intégré en milieu urbain et favoriser l'accès de tous les groupes sociaux aux services et équipements urbains de base

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 proportion des groupes sociaux défavorisés ayant accès à l'emploi à travers la mise en oeuvre des infrastructures urbaines	%	2014	0	2014	50

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	AMELIORATION DE L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN	0	0	24 355 554 000	24 355 554 000	24 355 554 000	24 355 554 000
02	EMBELLISSEMENT ET SÉCURISATION DES CENTRES URBAINS	0	0	350 000 000	350 000 000	350 000 000	350 000 000
03	PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL INTÉGRÉ DE TOUS LES GROUPES SOCIAUX EN MILIEU URBAIN	3 184 569 000	3 184 569 000	713 496 000	713 496 000	3 898 065 000	3 898 065 000
TOTAL		3 184 569 000	3 184 569 000	25 419 050 000	25 419 050 000	28 603 619 000	28 603 619 000

8. PROGRAMME 498

DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN (PDITU)

RESPONSABLE DU PROGRAMME

ARMAND ROMUAL NDJIBA BAMI
Directeur des Opérations Urbaines

8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La mise en oeuvre du programme se fera au travers des quatre (03) actions suivantes:

Action 1: Entretien de la voirie urbaine

Cette action vise à appuyer les CTD dans leurs efforts pour maintenir leur voirie dans un état de praticabilité acceptable.

Action 2: Réhabilitation de la voirie urbaine

L'objectif de cette action est de rétablir les performances des routes urbaines qui ont atteint leur durée de vie, afin de maintenir ou améliorer leur niveau de service. Cette action vise à apporter un appui de l'Etat aux initiatives des CTD pour l'élaboration et la mise en uvre des plans de déplacement urbain

Action 3: Construction de la voirie urbaine

Cette action vise à doter les villes de nouvelles routes revêtues pour combler progressivement le déficit général en voirie bitumée.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la mobilité urbaine

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	linéaire de voirie urbaine en bon état	km	2013	0	2014	1 310

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE

ACTION 02: RÉHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE

ACTION 03: CONSTRUCTION DE LA VOIRIE URBAINE

8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Le bilan-diagnostic effectué dans le cadre de l'élaboration du document de stratégie de développement du sous-secteur urbain a montré que dans les villes camerounaises, la mobilité urbaine est handicapée par la faiblesse quantitative et qualitative de l'offre de transports collectifs et semi-collectifs. Les principales causes identifiées sont l'insuffisance de la couverture des villes par un réseau viaire principal et une politique peu incitative de développement du transport urbain de masse. Le développement des activités économiques et sociales en milieu urbain souffre de cette situation.

Pour y remédier, la mise en uvre du programme de développement des infrastructures de transport urbain permettra d'améliorer la mobilité urbaine par le relèvement du niveau de service du réseau existant, tout en résorbant progressivement le déficit constaté, ceci à travers une meilleure programmation des interventions en matière de voirie urbaine, l'entretien, la réhabilitation et la

construction des voiries en terre et revêtues, l'appui au développement du transport par rail dans les grandes villes, le développement des zones de stationnement et de plates-formes d'échanges, l'appui à l'amélioration du trafic urbain.

8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE

Cette action vise à appuyer les CTD dans leurs efforts pour maintenir leur voirie dans un état de praticabilité acceptable.

OBJECTIF 1. maintenir les voiries dans un bon état

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Linéaire de voirie urbaine revetue /entretenu	km	2014	14,5	2015	22,5

ACTION 02

RÉHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE

L'objectif de cette action est de rétablir les performances des routes urbaines qui ont atteint leur durée de vie, afin de maintenir ou améliorer leur niveau de service. Cette action vise à apporter un appui de l'Etat aux initiatives des CTD pour l'élaboration et la mise en oeuvre des plans de déplacement urbain.

OBJECTIF 1. rétablir les performances des routes urbaines

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Linéaire de voirie urbaine revetue /rehabilité	km	2014	307	2015	377

ACTION 03

CONSTRUCTION DE LA VOIRIE URBAINE

Cette action vise à doter les villes de nouvelles routes revêtues pour combler progressivement le déficit général en voirie bitumée.

OBJECTIF 1. Etendre le réseau ferroviaire dans les villes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Linéaire de voirie urbaine construit	km	2013	29,14	2015	41,13

8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION	DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE	0	0	1 050 000 000	1 050 000 000	1 050 000 000
02	RÉHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE	4 000 000 000	4 000 000 000	7 645 882 087	5 511 094 699	11 645 882 087
03	CONSTRUCTION DE LA VOIRIE URBAINE	712 303 000	712 303 000	31 134 299 622	20 134 299 622	31 846 602 622

PROGRAMME 498 - DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN (PDITU)
PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

TOTAL	4 712 303 000	4 712 303 000	39 830 181 709	26 695 394 321	44 542 484 709	31 407 697 321
--------------	----------------------	----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

9. PROGRAMME 499

**GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU
SOUS-SECTEUR URBAIN**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

JEREMIE YEMPIE
Directeur des Affaires Générales

■ 9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La mise en uvre du programme se fera au travers des quatre (03) actions suivantes:

Action 1: Entretien de la voirie urbaine

Cette action vise à appuyer les CTD dans leurs efforts pour maintenir leur voirie dans un état de praticabilité acceptable.

Action 2: Réhabilitation de la voirie urbaine

L'objectif de cette action est de rétablir les performances des routes urbaines qui ont atteint leur durée de vie, afin de maintenir ou améliorer leur niveau de service. Cette action vise à apporter un appui de l'Etat aux initiatives des CTD pour l'élaboration et la mise en uvre des plans de déplacement urbain

Action 3: Construction de la voirie urbaine

Cette action vise à doter les villes de nouvelles routes revêtues pour combler progressivement le déficit général en voirie bitumée.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en oeuvre des programmes du MINH DU

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombres de structures et de réalisations effectivement accompagnées au MINH DU	%	2013	0	2018	100

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE

ACTION 02: RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

ACTION 03: COORDINATION DES SERVICES

■ 9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Le bilan-diagnostic effectué dans le cadre de l'élaboration du document de stratégie de développement du sous-secteur urbain a montré que dans les villes camerounaises, la mobilité urbaine est handicapée par la faiblesse quantitative et qualitative de l'offre de transports collectifs et semi-collectifs. Les principales causes identifiées sont l'insuffisance de la couverture des villes par un réseau viaire principal et une politique peu incitative de développement du transport urbain de masse. Le développement des activités économiques et sociales en milieu urbain souffre de cette situation.

Pour y remédier, la mise en uvre du programme de développement des infrastructures de transport urbain permettra d'améliorer la mobilité urbaine par le relèvement du niveau de service du réseau existant, tout en résorbant progressivement le déficit constaté, ceci à travers une meilleure

programmation des interventions en matière de voirie urbaine, l'entretien, la réhabilitation et la construction des voiries en terre et revêtues, l'appui au développement du transport par rail dans les grandes villes, le développement des zones de stationnement et de plates-formes d'échanges, l'appui à l'amélioration du trafic urbain.

9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE

Il s'agit de doter le MINH DU de moyens humains performants afin de garantir un développement urbain de qualité.

OBJECTIF 1. Améliorer le cadre institutionnel et Juridique du sous-secteur urbain

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de projets de textes élaborés	nb	2014	17	2015	20

ACTION 02

RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

Cette action vise à améliorer le cadre de travail du personnel en mettant à sa disposition des locaux, des équipements et un matériel approprié.

OBJECTIF 1. Améliorer la performance des acteurs urbains

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de personnels formé	nb	2014	375	2015	475

ACTION 03

COORDINATION DES SERVICES

Cette action traitera essentiellement du suivi de l'évaluation du plan d'action, de la mise en place d'un système d'information pour le suivi des activités, de l'évaluation du fonctionnement et de la performance des services.

OBJECTIF 1. Améliorer l'efficacité, le rendement et la cohérence des services

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'exécution des projets	nb	2014	0	2018	100

9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION	DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
01 AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE	0	0	490 000 000	290 000 000	490 000 000	290 000 000
02 RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES	375 000 000	375 000 000	1 276 264 000	1 276 264 000	1 651 264 000	1 651 264 000

PROGRAMME 499 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR URBAIN
PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

03	COORDINATION DES SERVICES	10 502 227 000	10 502 227 000	0	0	10 502 227 000	10 502 227 000
TOTAL		10 877 227 000	10 877 227 000	1 766 264 000	1 566 264 000	12 643 491 000	12 443 491 000

ANNEXE
TABLEAU DE BUDGETISATION

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Secteur	8	INFRASTRUCTURES	121 428 505	103 226 200
Fonction	81	Affaires générale des infrastructures	12 643 491	12 443 491
Programme	499	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR URBAIN	12 643 491	12 443 491
Action	01	AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE	490 000	290 000
Article	32 00 11	Division des Affaires Juridiques	450 000	250 000
Paragraphe	2020	Etude d'organisation	40 000	40 000
	2024	Elaboration de textes réglementaires ou législatifs,	410 000	210 000
Article	33 00 04	Direction de l'Habitat Social et de la Promotion immobilière	20 000	20 000
Paragraphe	2020	Etude d'organisation	20 000	20 000
Article	33 00 20	Direction de l' Architecture et des Normes d'Habitat	20 000	20 000
Paragraphe	2020	Etude d'organisation	20 000	20 000
Action	02	RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES	1 651 264	1 651 264
Article	32 00 10	Secrétariat Général	60 000	60 000
Paragraphe	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	60 000	60 000
Article	33 00 20	Direction de l' Architecture et des Normes d'Habitat	70 000	70 000
Paragraphe	2029	Etudes Générales	70 000	70 000
Article	34 00 10	Direction des Affaires Générales	471 964	471 964
Paragraphe	2022	Schémas d'organisation bureautiques ou informatiques,	40 000	40 000
	2240	Achat, installation et rénovation des équipements des locaux à usage de bureau	125 000	125 000
	2242	Acquisition, montage et rénovations des installations électriques et des générateurs d'électricité	30 000	30 000
	2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	246 964	246 964
	2281	Achats de véhicules à 2 roues (motos, mobylettes, bicyclettes, etc.)	30 000	30 000
Article	39 00 00	Dépenses Communes du MINDUH	315 000	315 000
Paragraphe	6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	45 000	45 000
	6172	Indemnités de mission à l'étranger	40 000	40 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	30 000	30 000
	6721	Bourses d'études	200 000	200 000
Article	44 10 10	Délégation Régionale du MINDUH de l'Adamaoua	215 000	215 000
Paragraphe	2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	215 000	215 000
Article	44 13 10	Délégation Régionale du MINDUH de l'Extrême-Nord	110 000	110 000
Paragraphe	2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	110 000	110 000
Article	45 10 05	Délégation Départementale MINDUH du Djerem	90 000	90 000
Paragraphe	2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	90 000	90 000
Article	45 11 20	Délégation Départementale MINDUH du Mbam-Kim	4 900	4 900
Paragraphe	2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 900	4 900

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 11 40	Délégation Départementale MINDUH Nyong et Kélé	90 000	90 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	90 000	90 000
Article 45 11 45	Délégation Départementale MINDUH du Nyong et Mfoumou	4 900	4 900
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 900	4 900
Article 45 12 05	Delegation Departementale du MINDUH de la Boumba-Egoko	4 900	4 900
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 900	4 900
Article 45 12 15	Délégation Départementale MINDUH de la Kadey	4 900	4 900
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 900	4 900
Article 45 13 15	Délégation Départementale MINDUH du Mayo Danaï	10 000	10 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	10 000	10 000
Article 45 15 05	Délégation Départementale MINDUH de la Benoue	4 900	4 900
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 900	4 900
Article 45 15 15	Délégation Départementale MINDUH du Mayo Louti	4 900	4 900
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 900	4 900
Article 45 16 20	Délégation Départementale MINDUH de Menchum	4 900	4 900
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 900	4 900
Article 45 17 20	Délégation Départementale MINDUH du Koung- Khi	90 000	90 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	90 000	90 000
Article 45 17 35	Délégation Départementale MINDUH du Ndé	95 000	95 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	95 000	95 000
Action 03	COORDINATION DES SERVICES	10 502 227	10 502 227
Article 22 00 21	Cabinet du MINDUH	245 000	245 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	25 000	25 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	25 000	25 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	25 000	25 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	25 000	25 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	40 000	40 000
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
6174	Frais de réception	35 000	35 000
6261	Heures supplémentaires	10 000	10 000
Article 22 00 30	CABINET SECRETAIRE D'ETAT AUPRES DU MINH DU	195 000	195 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	25 000	25 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	25 000	25 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	40 000	40 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	25 000	25 000
6174	Frais de réception	30 000	30 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	20 000	20 000
6261	Heures supplémentaires	10 000	10 000
Article 23 00 00	Inspection Générale chargée des questions Techniques	49 000	49 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	20 000	20 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	6 000	6 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
Article 23 00 01	Inspection Générale chargée des Questions Administratives	49 000	49 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	20 000	20 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	6 000	6 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
Article 23 00 02	Inspecteur des Services N°1 des Questions Administratives	10 000	10 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 23 00 03	Inspecteur de Services N°2 chargé des Questions Administratives	10 000	10 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 23 00 10	Inspecteur des Services N°1 des Questions Techniques	10 000	10 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 23 00 20	Inspecteur des Services N°2 des Questions Techniques	10 000	10 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 24 00 10	Conseiller Technique n°1	16 500	16 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 24 00 11	Conseiller Technique n°2	16 500	16 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 25 00 01	Cellule d'Analyse et d'évaluation des Politiques et des Projets structurant relevant du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain	50 000	50 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	30 000	30 000
Article 25 00 03	Comité de Pilotage des Projets Soéciaux	47 000	47 000
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	12 000	12 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	35 000	35 000
Article 25 00 04	Comité Interministériel de Supervision de Pilotage du Programme Gouvernemental des Logements Sociaux	115 000	115 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000	15 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	70 000	70 000
Article 25 00 05	Commission d'Eligibilité de Promotion Immobilière	22 500	22 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
Article 25 00 06	Comité de Pilotage Grand Yaoundé	25 000	25 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
Article 25 00 07	Comité de Pilotage du Projet SAWA BEACH	45 000	45 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
Article 25 00 08	Comité d'Eligibilité aux Ptoگرامme d'Habitat Social	35 000	35 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
Article 25 00 09	Comié chargé de l'élaboration des textes sur l'habitat et l'urbanisme	25 000	25 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
Article 28 00 01	Cellule de lutte contre la Corruption	36 500	36 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 500	7 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Article 29 00 00	Dépenses Communes du Cabinet MINDUH	320 000	320 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	60 000	60 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	60 000	60 000
6103	Achats de mobilier de bureau	35 000	35 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	50 000	50 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	45 000	45 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	40 000	40 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	30 000	30 000
Article 32 00 10	Secrétariat Général	280 000	280 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	25 000	25 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	25 000	25 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	40 000	40 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	40 000	40 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	5 000	5 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	30 000	30 000
6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	15 000	15 000
6267	Primes de rendement	80 000	80 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Article 32 00 11	Division des Affaires Juridiques	50 000	50 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 32 00 111	Cellule des Etudes et de la Réglementation	18 000	18 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 32 00 112	Cellule du Contentieux	18 000	18 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 32 00 12	Cellule Informatique	28 500	28 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 500	4 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	13 000	13 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 32 00 13	Cellule de Suivi	38 500	38 500
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	11 500	11 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	12 000	12 000
Article 32 00 14	Cellule de Traduction	15 250	15 250
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 500	4 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 750	5 750
Article 32 00 15	Cellule de Communication	23 500	23 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 500	6 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 32 00 17	Sous Direction Accueil, Courrier et Liaison	19 500	19 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 500	6 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
Article 33 00 23	Sous Direction de la Documentation et des Archives	18 000	18 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	641 366	641 366
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	50 000	50 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	30 000	30 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	60 000	60 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	40 000	40 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	50 000	50 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	59 000	59 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	35 000	35 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 256	2 256

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	30 000	30 000
6165	Entretien des matériels de télécommunication	40 000	40 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	35 000	35 000
6174	Frais de réception	50 000	50 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	50 000	50 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	50 110	50 110
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	20 000	20 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	40 000	40 000
Article 34 00 11	Cellule SIGIPES	17 000	17 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 34 00 12	Sous Direction des Personnels de la Solde et des Pensions	25 000	25 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	13 000	13 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	12 000	12 000
Article 34 00 13	Sous Direction du Budget, Matériel et de la Maintenance	45 000	45 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
Article 35 00 01	Commission des Marchés	105 000	105 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	75 000	75 000
Article 35 00 02	Comité de Préparation, de Suivi du Budget et de la chaine PPBS	112 438	112 438
Paragraphe 6268	Primes pour travaux spéciaux	51 000	51 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 438	10 438
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	21 000	21 000
Article 35 00 10	Comité de Supervision et de suivi du C2D capitales régionales	35 000	35 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
Article 39 00 00	Dépenses Communes du MINDUH	2 435 453	2 435 453
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	30 000	30 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	50 522	50 522

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6103	Achats de mobilier de bureau	50 000	50 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	25 000	25 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	40 000	40 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	15 000	15 000
6133	Frais de relève	6 256	6 256
6141	Abonnements et consommations d'eau	12 000	12 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	48 000	48 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	45 000	45 000
6162	Entretien des ascenseurs	55 000	55 000
6165	Entretien des matériels de télécommunication	15 000	15 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	100 000	100 000
6168	Grosses réparations des bâtiments et nettoyage industriel	105 000	105 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	30 000	30 000
6174	Frais de réception	30 000	30 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	50 000	50 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	50 000	50 000
6186	Honoraires et frais annexes	15 000	15 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	1 355 227	1 355 227
6269	Primes spécifiques	21 080	21 080
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	21 000	21 000
6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	10 000	10 000
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	239 701	239 701
6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	16 667	16 667
Article 44 10 10	Délégation Régionale du MINDUH de l'Adamaoua	55 560	55 560
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	10 000	10 000
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	1 560	1 560
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
Article 44 10 105	Service Administratif et Financier de l'adamaoua	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	44 11 10	Délégation Régionale du MINDUH du Centre	57 540	57 540
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
	6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	10 000	10 000
	6267	Primes de rendement	3 000	3 000
	6269	Primes spécifiques	3 540	3 540
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
Article	44 11 114	Service Administratif et Financier du centre	5 000	5 000
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	44 12 10	Délégation Régionale du MINDUH de l'Est	55 740	55 740
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
	6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	10 000	10 000
	6267	Primes de rendement	3 000	3 000
	6269	Primes spécifiques	1 740	1 740
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
Article	44 12 124	Service Administratif et Financier de l'est	5 000	5 000
Paragraphe	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	44 13 10	Délégation Régionale du MINDUH de l'Extrême-Nord	56 220	56 220
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	10 000	10 000
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	2 220	2 220
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
Article 44 13 134	Service Administratif et Financier de l'extrême nord	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 14 10	Délégation Régionale du MINDUH du Littoral	71 920	71 920
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	12 000	12 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	13 000	13 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	10 000	10 000
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	1 920	1 920
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
Article 44 14 144	Service Administratif et Financier du littoral	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 15 10	Délégation Régionale du MINDUH du Nord	55 920	55 920
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	10 000	10 000
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	1 920	1 920
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
Article 44 15 154	Service Administratif et Financier du nord	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 16 10	Délégation Régionale du MINDUH du Nord-Ouest	56 460	56 460

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	10 000	10 000
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	2 460	2 460
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
Article 44 16 164	Service Administratif et Financier nord ouest	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 17 10	Délégation Régionale du MINDUH de l'Ouest	56 880	56 880
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	10 000	10 000
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	2 880	2 880
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
Article 44 17 174	Service Administratif et Financier de l'ouest	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 18 10	Délégation Régionale MINDUH du Sud à Ebolowa	55 740	55 740
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	10 000	10 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	1 740	1 740
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
Article 44 18 184	Service Administratif et Financier sud	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 19 10	Délégation Régionale du MINDUH du Sud-Ouest	56 940	56 940
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6192	Entretien des voiries urbaines et des équipements de voirie	10 000	10 000
6267	Primes de rendement	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	2 940	2 940
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
Article 44 19 194	Service Administratif et Financier sud ouest	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 10 05	Délégation Départementale MINDUH du Djerem	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 10 10	Délégation Départementale MINDUH du Faro et Déo	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 10 15	Délégation Départementale MINDUH du Mayo Banyo	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 10 20	Délégation Départementale MINDUH du Mbéré	13 600	13 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 10 25	Délégation Départementale MINDUH de la Vina	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 11 05	Délégation Départementale MINDUH de la Haute Sanaga	13 600	13 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 11 10	Délégation Départementale MINDUH de la Lékié	13 600	13 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 11 15	Délégation Départementale MINDUH du Mbam-Inoubou	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 11 20	Délégation Départementale MINDUH du Mbam-Kim	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 11 25	Délégation Départementale MINDUH de la Mefou	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 11 30	Délégation Départementale MINDUH de la Mefou-Akono	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 11 35	Délégation Départementale MINDUH du Mfoundi	12 600	12 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 11 40	Délégation Départementale MINDUH Nyong et Kélé	13 600	13 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 11 45	Délégation Départementale MINDUH du Nyong et Mfoumou	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 11 50	Délégation Départementale MINDUH du Nyong et So'o	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 12 05	Delegation Departementale du MINDUH de la Boumba-Egoko	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 12 10	Délégation Départementale MINDUH du Haut- Nyong	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 12 15	Délégation Départementale MINDUH de la Kadey	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 12 25	Délégation Départementale MINDUH Lom et Djerem	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 13 05	Délégation Départementale MINDUH du Diamare	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 13 10	Délégation Départementale MINDUH de Logone et Chari	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 13 15	Délégation Départementale MINDUH du Mayo Danaï	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 13 20	Délégation Départementale MINDUH du Mayo Kani	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 13 25	Délégation Départementale MINDUH du Mayo Sava	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 13 30	Delegation Departementale MINDUH du Mayo-Tsanaga	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 14 05	Délégation Départementale MINDUH de la Moungo	13 600	13 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 14 10	Délégation Départementale MINDUH du Nkam	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 14 15	Délégation Départementale MINDUH d'Edea	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 14 20	Délégation Départementale MINDUH de Douala	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 15 05	Délégation Départementale MINDUH de la Benoue	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 15 10	Delegation Departementale du MINDUH du Faro	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 15 15	Délégation Départementale MINDUH du Mayo Louti	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 15 20	Delegation Departementale du MINDUH du Mayo- Rey	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 16 05	Delegation Departementale du MINDUH de Boyo	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 16 10	Délégation Départementale MINDUH de Bui	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 16 15	Délégation Départementale MINDUH du Donga Mentung	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 16 20	Délégation Départementale MINDUH de Menchum	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 16 25	Délégation Départementale MINDUH de la Mezam	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 16 30	Delegation Departementale du MINDUH de la Momo	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 16 35	Délégation Départementale du Ngoketundja	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 17 05	Delegation Departementale du MINDUH des Bamboutos	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 17 10	Délégation Départementale du MINDUH du Haut-Nkam	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 17 15	Délégation Départementale MINDUH des Hauts-Plateaux	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 17 20	Délégation Départementale MINDUH du Koung- Khi	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 17 25	Délégation Départementale MINDUH de la Menoua	13 600	13 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 17 30	Délégation Départementale MINDUH du Mifi	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 17 35	Délégation Départementale MINDUH du Ndé	13 600	13 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 17 40	Délégation Départementale MINDUH du Noun	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 18 05	Délégation Départementale MINDUH du Dja et Lobo	13 600	13 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 18 10	Délégation Départementale du MINDUH de la Mvila	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 18 15	Délégation Départementale MINDUH de l' Océan	13 600	13 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 100	3 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 18 20	Délégation Départementale MINDUH de la Vallée du Ntem	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 19 05	Delegation Departementale du MINDUH dans le fako	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 19 10	Delegation Departementale du MINDUH du Koupe-Manengoumba	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 19 15	Delegation Departementale du MINDUH du Lebialem	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 19 20	Délégation Départementale MINDUH de Manyu	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 19 25	Delegation Departementale du MINDUH de la Meme	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 45 19 30	Délégation Départementale MINDUH du Ndian	12 100	12 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 500	2 500
Article 67 00 00	Contrat de Désendettement au Développement	3 900 000	3 900 000
Paragraphe 6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	3 900 000	3 900 000
Fonction 82	Developpement urbain	108 785 014	90 782 709

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 496	DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT	35 638 911	30 771 393
Action 01	DÉVELOPPEMENT DE LA PLANIFICATION URBAINE	1 222 977	1 222 977
Article 33 00 01	Division des Etudes, de la Planification et de la Coopération	104 000	104 000
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	15 000	15 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	20 000	20 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	14 000	14 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	35 000	35 000
Article 37 00 01	Cellule des Etudes et de la Planification	24 500	24 500
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 500	6 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	18 000	18 000
Article 37 00 02	Cellule des Données Urbaines et de l'Habitat	19 500	19 500
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 500	6 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	13 000	13 000
Article 37 00 03	Cellule de la Coopération et des Contrats de Ville	24 500	24 500
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 500	6 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	18 000	18 000
Article 39 00 00	Dépenses Communes du MINDUH	560 477	560 477
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	560 477	560 477
Article 44 10 102	Service du Partenariat Local de l'Adamaoua	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 11 112	Service du Partenariat Local du Centre	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 12 122	Service du Partenariat Local de l'Est	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 13 132	Service du Partenariat Local de l'Extrême-Nord	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 14 142	Service du Partenariat Local du Littoral	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 15 152	Service du Partenariat Local du Nord	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 44 16 162	Service du Partenariat Local du Nord-Ouest	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 17 172	Service du Partenariat Local de l'Ouest	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 18 182	Service du Partenariat Local du Sud	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 19 192	Service du Partenariat Local du Sud-Ouest	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 64 10 05	commune de ngaoundal	30 000	30 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	30 000	30 000
Article 64 11 05	commune de Afanloum	40 000	40 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	40 000	40 000
Article 64 11 79	COMMUNE DE YOKO	60 000	60 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	60 000	60 000
Article 64 13 42	COMMUNE DE MAGA	30 000	30 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	30 000	30 000
Article 64 14 181	COMMUNE D'EDEA Ier	150 000	150 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	150 000	150 000
Article 64 15 14	COMMUNE DE LAGDO	30 000	30 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	30 000	30 000
Article 64 17 04	COMMUNE DE BAFANG	60 000	60 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	60 000	60 000
Article 64 18 42	COMMUNE DE ZOETELE	40 000	40 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	40 000	40 000
Action 02	RÉALISATION DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN	15 360 225	15 360 225
Article 33 00 03	Direction des Opérations Urbaines	200 000	200 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	200 000	200 000
Article 37 00 06	Sous Direction des Opérations d'Aménagement et d'Embellissement	24 500	24 500
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 500	6 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	18 000	18 000
Article 44 11 10	Délégation Régionale du MINDUH du Centre	124 489	124 489
Paragraphe 2029	Etudes Générales	124 489	124 489
Article 44 12 10	Délégation Régionale du MINDUH de l'Est	35 000	35 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	35 000	35 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 44 14 10	Délégation Régionale du MINDUH du Littoral	80 000	80 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	80 000	80 000
Article 45 16 25	Délégation Départementale MINDUH de la Mezam	75 000	75 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	75 000	75 000
Article 45 18 15	Délégation Départementale MINDUH de l' Océan	75 000	75 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	75 000	75 000
Article 67 00 00	Contrat de Désendettement au Développement	13 746 236	13 746 236
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 746 236	13 746 236
Article 98 00 00	PROVISION FINEX	1 000 000	1 000 000
Paragraphe 2247	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	1 000 000	1 000 000
Action 03	CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS	19 055 709	14 188 191
Article 33 00 04	Direction de l'Habitat Social et de la Promotion immobilière	1 111 000	1 111 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	35 000	35 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	15 000	15 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	20 000	20 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	12 000	12 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	15 000	15 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	14 000	14 000
2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	1 000 000	1 000 000
Article 33 00 20	Direction de l' Architecture et des Normes d'Habitat	99 000	99 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	25 000	25 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	15 000	15 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	20 000	20 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000	15 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	14 000	14 000
Article 33 00 21	Sous Direction de l'Architecture	18 000	18 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 33 00 22	Sous Direction des Normes d'Habitat	18 000	18 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 37 00 04	Sous Direction de l'Habitat Social	21 500	21 500
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 500	6 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
Article 37 00 05	Sous Direction de la Promotion immobilière et de l'auto construction	24 500	24 500
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 500	6 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	18 000	18 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 39 00 00	Dépenses Communes du MINDUH	2 129 424	2 129 424
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	2 129 424	2 129 424
Article 44 10 101	Service de l'Habitat et de l'Architecture de Ngoundéré	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 11 10	Délégation Régionale du MINDUH du Centre	11 987 976	7 120 458
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	3 600 000	850 000
2228	Construction, agrandissement, réhabilitation ou rénovation d'immeubles résidentiels ou de rapport	7 387 976	5 770 458
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	1 000 000	500 000
Article 44 11 111	Service de l'Habitat et de l'Architecture de Yaoundé	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 12 121	Service de l'Habitat et de l'Architecture de Bertoua	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 13 10	Délégation Régionale du MINDUH de l'Extrême-Nord	125 636	125 636
Paragraphe 2114	Indemnités de déguerpissement pour terrains de voirie	125 636	125 636
Article 44 13 131	Service de l'Habitat et de l'Architecture de Maroua	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 14 10	Délégation Régionale du MINDUH du Littoral	393 544	393 544
Paragraphe 2114	Indemnités de déguerpissement pour terrains de voirie	393 544	393 544
Article 44 14 141	Service de l'Habitat et de l'Architecture du Littoral	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 15 151	Service de l'Habitat et de l'Architecture du Nord	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 16 161	Service de l'Habitat et de l'Architecture du Nord-Ouest	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 17 10	Délégation Régionale du MINDUH de l'Ouest	6 000	6 000
Paragraphe 2114	Indemnités de déguerpissement pour terrains de voirie	6 000	6 000
Article 44 17 171	Service de l'Habitat et de l'Architecture de l'Ouest	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 18 181	Service de l'Habitat et de l'Architecture du Sud	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 19 10	Délégation Régionale du MINDUH du Sud-Ouest	97 662	97 662
Paragraphe 2114	Indemnités de déguerpissement pour terrains de voirie	97 662	97 662
Article 44 19 191	Service de l'Habitat et de l'Architecture du Sud - Ouest	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 11 30	Délégation Départementale MINDUH de la Mefou-Akono	20 000	20 000
Paragraphe 2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	20 000	20 000
Article 45 11 35	Délégation Départementale MINDUH du Mfoundi	20 000	20 000
Paragraphe 2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	20 000	20 000
Article 45 14 15	Délégation Départementale MINDUH d'Edea	56 283	56 283
Paragraphe 2114	Indemnités de déguerpissement pour terrains de voirie	56 283	56 283
Article 45 17 20	Délégation Départementale MINDUH du Koung- Khi	13 892	13 892
Paragraphe 2114	Indemnités de déguerpissement pour terrains de voirie	13 892	13 892
Article 45 17 25	Délégation Départementale MINDUH de la Menoua	37 292	37 292
Paragraphe 2114	Indemnités de déguerpissement pour terrains de voirie	37 292	37 292
Article 45 17 35	Délégation Départementale MINDUHt du Ndé	8 000	8 000
Paragraphe 2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	8 000	8 000
Article 98 00 00	PROVISION FINEX	2 818 000	2 818 000
Paragraphe 2228	Construction, agrandissement, réhabilitation ou rénovation d'immeubles résidentiels ou de rapport	2 818 000	2 818 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 497	AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN	28 603 619	28 603 619
Action 01	AMELIORATION DE L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN	24 355 554	24 355 554
Article 44 11 10	Délégation Régionale du MINDUH du Centre	350 000	350 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	50 000	50 000
2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	300 000	300 000
Article 44 15 10	Délégation Régionale du MINDUH du Nord	110 000	110 000
Paragraphe 2247	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	110 000	110 000
Article 44 19 10	Délégation Régionale du MINDUH du Sud-Ouest	205 000	205 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	205 000	205 000
Article 45 14 05	Délégation Départementale MINDUH de la Moungo	30 000	30 000
Paragraphe 2247	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	30 000	30 000
Article 45 17 35	Délégation Départementale MINDUH du Ndé	130 554	130 554
Paragraphe 2247	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	130 554	130 554
Article 64 14 19	Communauté Urbaine de Douala	530 000	530 000
Paragraphe 2247	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	530 000	530 000
Article 98 11 10	FINANCEMENT EXTERIEUR POUR LA REGION DU CENTRE	14 500 000	14 500 000
Paragraphe 2247	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	14 500 000	14 500 000
Article 98 14 10	FINANCEMENT EXTERIEUR POUR LA REGION DU LITTORAL	8 500 000	8 500 000
Paragraphe 2247	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	8 500 000	8 500 000
Action 02	EMBELLISSEMENT ET SÉCURISATION DES CENTRES URBAINS	350 000	350 000
Article 33 00 20	Direction de l' Architecture et des Normes d'Habitat	25 000	25 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	25 000	25 000
Article 45 10 05	Délégation Départementale MINDUH du Djerem	40 000	40 000
Paragraphe 2248	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	40 000	40 000
Article 45 12 10	Délégation Départementale MINDUH du Haut- Nyong	40 000	40 000
Paragraphe 2248	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	40 000	40 000
Article 45 17 05	Delegation Departementale du MINDUH des Bamboutos	45 000	45 000
Paragraphe 2248	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	45 000	45 000
Article 64 13 05A	commune de Maroua 2	45 000	45 000
Paragraphe 2203	Aménagement des espaces verts et jardins	45 000	45 000
Article 64 14 16	COMMUNE DE DOUALA Ve	45 000	45 000
Paragraphe 2203	Aménagement des espaces verts et jardins	45 000	45 000
Article 64 15 101	COMMUNE DE GAROUA 1er	45 000	45 000
Paragraphe 2203	Aménagement des espaces verts et jardins	45 000	45 000
Article 64 17 34	COMMUNE de BAZOU	25 000	25 000
Paragraphe 2203	Aménagement des espaces verts et jardins	25 000	25 000
Article 64 18 04	COMMUNE D'AMBAM	40 000	40 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2203	Aménagement des espaces verts et jardins	40 000	40 000
Action 03	PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL INTÉGRÉ DE TOUS LES GROUPES SOCIAUX EN MILIEU URBAIN	3 898 065	3 898 065
Article 33 00 02	DIVISION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN	119 000	119 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	35 000	35 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	15 000	15 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	15 000	15 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	14 000	14 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	20 000	20 000
Article 33 00 20	Direction de l' Architecture et des Normes d'Habitat	275 000	275 000
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	25 000	25 000
2024	Elaboration de textes réglementaires ou législatifs,	150 000	150 000
2029	Etudes Générales	100 000	100 000
Article 37 00 08	Cellule de la Promotion de l'Insertion Sociale en Milieu Urbain	18 000	18 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 37 00 09	Cellule du Développement Social des Zones Urbaines	18 000	18 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 39 00 00	Dépenses Communes du MINDUH	2 943 569	2 943 569
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	2 134 533	2 134 533
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	809 036	809 036
Article 44 10 103	Service de l'Environnement Social adamaoua	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 11 113	Service de l'Environnement Social centre	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 12 123	Service de l'Environnement Social est	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 13 133	Service de l'Environnement Social extreme nord	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 14 143	Service de l'Environnement Social littoral	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 15 153	Service de l'Environnement Social de Garoua	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 16 163	Service de l'Environnement Social de Bamenda	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 17 173	Service de l'Environnement Social de Bafoussam	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 18 183	Service de l'Environnement Social d'Ebolowa	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 19 193	Service de l'Environnement Social de Buea	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 10 25	Délégation Départementale MINDUH de la Vina	100 000	100 000
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	10 000	10 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	90 000	90 000
Article 45 11 35	Délégation Départementale MINDUH du Mfoundi	175 496	175 496
Paragraphe 2027	Enquêtes statistiques	100 000	100 000
2028	Restructuration du personnel, amélioration de la gestion des ressources humaines	40 000	40 000
2029	Etudes Générales	9 496	9 496
2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	8 000	8 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	18 000	18 000
Article 45 14 20	Délégation Départementale MINDUH de Douala	49 000	49 000
Paragraphe 2213	Acquisition de bâtiments destinés aux centres sociaux, culturels ou de loisirs	49 000	49 000
Article 45 15 05	Délégation Départementale MINDUH de la Benoue	35 000	35 000
Paragraphe 2028	Restructuration du personnel, amélioration de la gestion des ressources humaines	35 000	35 000
Article 45 16 25	Délégation Départementale MINDUH de la Mezam	79 000	79 000
Paragraphe 2028	Restructuration du personnel, amélioration de la gestion des ressources humaines	30 000	30 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	49 000	49 000
Article 55 11 05	CENTRE D'INSERTION DES JEUNES DE NANGA EBOKO	6 000	6 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 55 11 35	CENTRE D'INSERTION DES JEUNES DE YAOUNDE	6 000	6 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	55 12 20	CENTRE D'INSRTION DES JEUNES DE BERTOUA	6 000	6 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	55 17 35	CENTRE D'INSRTION DES JEUNES DE BANGANGTE	6 000	6 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	55 17 40	CENTRE D'INSRTION DES JEUNES DE FOUMBAN	6 000	6 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article	55 18 26	CENTRE D'INSRTION DES JEUNES DE MEYO MESSALA	6 000	6 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 498	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN (PDITU)	44 542 485	31 407 697
Action 01	ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE	1 050 000	1 050 000
Article 33 00 03	Direction des Opérations Urbaines	400 000	400 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	400 000	400 000
Article 45 12 10	Délégation Départementale MINDUH du Haut- Nyong	50 000	50 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	50 000	50 000
Article 64 10 23	COMMUNE DE MARTAP	40 000	40 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 64 11 25	commune de Mfou	40 000	40 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 64 11 54	COMMUNE DE MINTA	40 000	40 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 64 12 25	COMMUNE D'ANGOSSAS	40 000	40 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 64 12 32	COMMUNE DE NDELELE	40 000	40 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 64 13 52	COMMUNE DE MINDIF	40 000	40 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 64 13 78	COMMUNE DE WAZA	40 000	40 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 64 14 12	Commune de Yingui	40 000	40 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 64 15 25	COMMUNE DE MAYO OULO	40 000	40 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 64 15 34	Commune de Demsa	40 000	40 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 64 16 58	COMMUNE DE TUBAH	40 000	40 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 64 17 46	COMMUNE DE KEKEM	40 000	40 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 64 18 08	COMMUNE DE BIPINDI	40 000	40 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 64 18 11	COMMUNE DE BIWONG-BULU	40 000	40 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Article 64 19 04	COMMUNE D'ALOU	40 000	40 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	40 000
Action 02	RÉHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE	11 645 882	9 511 095
Article 33 00 03	Direction des Opérations Urbaines	800 000	800 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	800 000	800 000
Article 44 11 10	Délégation Régionale du MINDUH du Centre	332 495	332 495
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	200 000	200 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	132 495	132 495
Article 44 14 10	Délégation Régionale du MINDUH du Littoral	762 464	762 464
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	762 464	762 464
Article 64 11 29	Communauté Urbaine de Youndé	5 750 923	3 616 135
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	3 958 268	1 823 480
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	1 792 655	1 792 655
Article 73 00 10	Fonds Routier	4 000 000	4 000 000
Paragraphe 6191	Entretien routier	3 230 000	3 230 000
6310	Impôts et versement assimilés	770 000	770 000
Action 03	CONSTRUCTION DE LA VOIRIE URBAINE	31 846 603	20 846 603
Article 33 00 03	Direction des Opérations Urbaines	130 000	130 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	35 000	35 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	15 000	15 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	25 000	25 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	15 000	15 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
Article 33 00 031	Sous Direction de l'Assainissement et du Drainage	18 000	18 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 37 00 07	Sous Direction des Voiries et Réseaux Divers	48 000	48 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	17 000	17 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	31 000	31 000
Article 39 00 00	Dépenses Communes du MINDUH	466 303	466 303
Paragraphe 6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	466 303	466 303
Article 44 10 100	Service du Développement Urbain de l'Adamaoua	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 11 10	Délégation Régionale du MINDUH du Centre	30 984 300	19 984 300
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	3 714 423	1 514 423
2029	Etudes Générales	1 300 000	1 300 000
2114	Indemnités de déguerpissement pour terrains de voirie	2 000 000	2 000 000
2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	10 000 000	1 200 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 969 876	13 969 876
Article 44 11 110	Service du Développement Urbain du Centre	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 38 - MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 12 120	Service du Développement Urbain de l'EST	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 13 130	Service du Développement Urbain de l'Extrême -Nord	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 14 140	Service du Développement Urbain du Littoral	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 15 150	Service du Développement Urbain du Nord	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 16 160	Service du Développement Urbain du Nord - Ouest	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 17 170	Service du Développement Urbain de l'Ouest	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 18 180	Service du Développement Urbain du Sud	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 44 19 190	Service du Développement Urbain du Sud - Ouest	5 000	5 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 17 10	Delegation Departementale du MINDUH du Haut-Nkam	150 000	150 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	150 000	150 000
TOTAL GENERAL DU CHAPITRE		121 428 505	103 226 200